



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LP120002472

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Management des échanges internationaux, achat et vente à l'international

## Présentation de la spécialité

La licence forme des professionnels ayant pour mission de développer l'activité internationale dans les petites et moyennes entreprises, les entreprises de taille intermédiaire ou au sein d'équipes chargées de cette mission dans de grandes structures. Ces professionnels ont vocation à prospector et sélectionner les meilleurs fournisseurs, négociier, développer de nouveaux marchés export, gérer au quotidien les achats et les ventes à l'international.

Les métiers visés sont ceux d'acheteur junior international, de responsable de l'administration commerciale export, d'assistant commercial export, de négociateur international. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Angoulême et située dans cette ville. Son partenariat avec la licence professionnelle « Management des échanges internationaux, gestion et logistique à l'international », portée par l'IUT de Poitiers, se traduit par une sélection commune des candidats, une coordination des enseignements pour des parcours croisés et des réunions conjointes du conseil de suivi pédagogique.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	22
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	ND
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	92 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	38 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 2 enquêtes à 6 mois de l'établissement	de 62 % et 87 % de 65 % à 75 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation répond à des besoins des milieux professionnels et a vocation à accompagner dans la région le développement international des entreprises. Elle complète la licence professionnelle « Management des échanges internationaux, gestion et transport logistique à l'international », orientée : logistique internationale. Les liens qu'elle entretient avec cette seconde formation assurent une bonne coordination pédagogique et permettent à l'étudiant de changer de parcours et de spécialité en cours d'année. La licence professionnelle apporte par ailleurs un solide bagage en langues, plusieurs enseignements étant assurés en anglais.

Cette licence professionnelle a un excellent taux de réussite. Un travail important a été engagé pour prendre en compte les recommandations antérieures visant à améliorer l'insertion professionnelle : mise en place d'un séminaire professionnel en début de formation, d'aides à la conception de lettres de motivation et de *curriculum vitae*, d'un partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie d'Angoulême et le club des exportateurs « Charentexport ».

L'insertion professionnelle n'en reste pas moins délicate dans la conjoncture économique actuelle puisque, selon les données de l'enquête nationale à trente mois, les diplômés de 2006/2007 sont à 62 % en emploi. Les poursuites d'études sont relativement nombreuses. La formation est par ailleurs attractive mais intègre très majoritairement des sections de techniciens supérieurs. Enfin, la part des enseignants-chercheurs dans les enseignements est modeste.

- Points forts :
  - L'attractivité auprès d'un large public.
  - Cette formation répond à des besoins régionaux.
  - Les enseignements en langue anglaise.
  - L'excellent taux de réussite.
  
- Points faibles :
  - La dégradation de l'insertion professionnelle.
  - L'absence de conseil de perfectionnement.
  - Un public presque exclusivement en formation initiale.
  - La faible participation des enseignants-chercheurs.

## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement )

Il conviendrait de poursuivre les efforts engagés pour améliorer l'insertion professionnelle des diplômés. La mise en place d'un conseil de perfectionnement apparaît à cet égard prioritaire. Celui-ci devrait développer une réflexion sur le développement de certifications professionnelles, la mise en place de l'apprentissage et de nouvelles conventions partenariales.

Il conviendrait également de renforcer nettement le poids des enseignants-chercheurs dans la formation. La politique de recrutement, menée conjointement avec l'IUT de Poitiers, devrait également être réexaminée pour tenter de remédier aux poursuites d'études et améliorer l'insertion immédiate.